

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30/05/2024

Référence
026-2024

Délibération portant sur la nomination du responsable de la régie des transports publics.

Objet de la délibération		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	9	11

Date de la convocation
23/05/2024

Date d'affichage
23/05/2024

A la majorité
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE DU FINISTERE
Le : 04/06/2024

Et

Publication ou notification du :

L' an 2024, le 30 mai à 18 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Maison des Services et des Associations sous la présidence de Monsieur LE GUILLOU Grégory, Maire de la commune.

Présents : Mmes : BORONKAI Katalin, BOURNIGAL Virginie, LABEYRIE Annick, LE FOLL Méline, REDON Christiane, MM : COZIEN Amaud, DIRAISON Fabien, DUBOS Jean-Jacques, LE GUILLOU Grégory.

Absents excusés : Mme CALON Myriam, CADIOU Élodie, CHARBUILLET Stéphanie, Mme CHARBUILLET Stéphanie donne procuration à Mme BOURNIGAL Virginie ; DANIEL Christophe, PLASSART Adrien, LE MOIGNE Nicolas donne procuration à M. LE GUILLOU Grégory.

A été nommé(e) secrétaire : LABEYRIE Annick

Objet de la délibération Délibération portant sur la nomination du responsable de la régie des transports publics

Vu le Code Général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°82-1153 du 30 décembre 1982 d'orientation des transports intérieurs ;

Vu le décret n°85-891 du 16 août 1985 modifié relatif aux transports urbains de personnes et aux transports routiers non urbains de personnes ;

Vu la délibération du conseil municipal de Plouyé n°027-2024 portant sur la création d'une régie des transports publics ;

Monsieur le Maire rappelle que la municipalité a pour volonté de proposer un service de transport publics aux administrés, grâce à la mise en circulation d'un minibus de 9 places qui répondra aux attentes des plouyéziens et des services municipaux de la petite enfance et de la jeunesse.

Considérant la demande expresse de la D.R.E.A.L. d'établir une délibération portant sur la nomination d'un responsable de la régie des transports publics,

Après avoir délibéré, il est proposé au Conseil Municipal de DECIDER

Article premier :

De nommer Monsieur Jean-Jacques DUBOS, 2^{ème} Adjoint au Maire, responsable de la régie municipale des transports publics de Plouyé,

Article second :

De charger Monsieur le Maire de réaliser l'ensemble des formalités induites par la présente délibération.

Les membres présents approuvent à l'unanimité la nomination de Monsieur DUBOS en tant que responsable de la régie des transports publics.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 04/06/2024
Le Maire,
Grégory LE GUILLOU



La secrétaire de mairie
Annick LAZEVIE